

Gestion agro-écologique des espaces agricoles en voie d'abandon en Provence (Département du Var, France): Contexte, enjeux, méthodologie et mise en place d'un référentiel

Senn O., Thavaud P., Vitosky A.

in

Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.).
Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38

1999

pages 169-172

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=99600154>

To cite this article / Pour citer cet article

Senn O., Thavaud P., Vitosky A. **Gestion agro-écologique des espaces agricoles en voie d'abandon en Provence (Département du Var, France): Contexte, enjeux, méthodologie et mise en place d'un référentiel**. In : Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). *Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services* . Zaragoza : CIHEAM, 1999. p. 169-172 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Gestion agro-écologique des espaces agricoles en voie d'abandon en Provence (Département du Var, France) : Contexte, enjeux, méthodologie et mise en place d'un référentiel

O. Senn, P. Thavaud et A. Vitosky

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée,
(CERPAM - Chambre d'Agriculture du Var - Draguignan)

RESUME - Dans le Haut-Var, l'enfrichement de certaines vallées agricoles conduit à la dégradation des paysages, à l'augmentation des risques d'incendie et à la diminution de la diversité biologique. L'élevage reste une des rares activités agricoles à se développer grâce à un redéploiement pastoral lié à l'élevage ovin. La Chambre d'Agriculture a lancé une concertation pour rechercher de nouveaux modes de valorisation. La méthode de travail mise en oeuvre a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux pour remettre en valeur la friche, réhabiliter les paysages et maintenir la biodiversité. Le CERPAM s'est engagé dans cette action d'aménagements. Elle cherche à acquérir un référentiel sur la gestion écologique des friches par l'élevage ovin. La confrontation de l'impact des pratiques pastorales actuelles des éleveurs sur les friches et les objectifs de gestion attendus par les gestionnaires doivent permettre de proposer des itinéraires techniques qui devront être testés et évalués dans la cadre d'un référentiel parcellaire en cours de réalisation.

Mots-clés : Gestion agro-écologique, zones abandonnées, France.

SUMMARY - "Agro-ecological management of abandoned agricultural areas in Provence (Department of Var, France): Context, issues, methodology and establishment of a frame of reference". In the Haut-Var, the abandonment of certain agricultural valleys has resulted in landscape degradation, increase of fire risk and decrease of biological diversity. Livestock farming is a rare agricultural activity developed thanks to a pastoral redeployment linked to sheep farming. The Chamber of Agriculture has initiated consultation to find out new forms of valuation. The working method aims at mobilizing local agents in order to value wasteland, restore landscapes and maintain biodiversity. The CERPAM is involved in this development action whose objective is to achieve a frame of reference on the ecological management of wastelands by sheep farming. The confrontation between the impact of current pastoral activities of farmers on wastelands and the management objectives expected by managers should result in a proposal of technical schemes to be checked and assessed under the plot frame of reference currently being developed.

Key words: Agro-ecological management, abandoned lands, France.

Contexte et enjeux

En Provence, le Haut Var de substrat calcaire et premier contrefort alpin, est caractérisé par la présence de larges vallées agricoles qui interrompent la continuité du couvert forestier. Celui-ci est constitué essentiellement de taillis de chêne blanc et chêne vert ou de peuplements résineux (pin d'Alep et pin Sylvestre) en progression dans les zones agricoles abandonnées.

Il donne lieu à des paysages naturels de grande qualité, identifiés et valorisés dans le cadre du Parc Naturel Régional du Verdon, tout récemment créé.

Malheureusement, des études récentes ont mis en évidence un phénomène de déprise agricole qui conduit progressivement à une modification sensible de ces paysages.

Le dernier inventaire Forestier National montre la progression importante des friches et des landes durant les dix dernières années. Celles-ci occupent plus de 30 000 ha dans le Var soit plus de 5% de

la surface départementale et 30% de la SAUE (surface agricole utile). C'est dans le Haut Var que cette évolution est la plus marquée entraînant une fermeture progressive de certaines vallées agricoles, leur enrichissement avec toutes les conséquences en terme de dégradation des paysages, d'augmentation des risques d'incendies et de diminution de la diversité biologique.

Ce phénomène est dû principalement aux difficultés récentes de la viticulture dans ce secteur ; certaines coopératives viticoles ont dû cesser leur activité suite à l'arrachage des vignobles. Celui-ci a entraîné une reconversion vers les grandes cultures ou l'abandon de certaines parcelles. De plus, l'évolution de la PAC (Politique Agricole Commune) qui s'oriente vers une limitation des productions céréalières et oléoprotéagineuses risque d'accroître ce phénomène de déprise agricole.

Des systèmes d'élevage pastoraux en développement

L'élevage reste une des rares activités agricoles à se développer dans ce secteur. Il s'agit d'éleveurs ovins pastoraux qui valorisent la grande variété de parcours naturels disponibles en complément des surfaces fourragères cultivées.

Un phénomène de "redéploiement pastoral" s'est amorcé depuis quelques années entraînant une forte augmentation des effectifs des troupeaux qui varient de 500 à plus de 1 000 brebis mère par exploitation. Celle-ci utilise plusieurs centaines d'hectares d'herbes "naturelles" constituées d'espaces boisés (taillis de chêne blanc et chêne vert), des vignes en hiver, des chaumes en automne ("restoublés") et des friches ("campas").

Ces dernières représentent une part croissante de la ressource pastorale notamment dans les systèmes dits "herbassiers" qui disposent de ressources fourragères cultivées restreintes. Les éleveurs valorisent le plus souvent en garde traditionnelle ces espaces abandonnés en combinant quotidiennement une mosaïque d'espaces fourragers complémentaires.

Les éleveurs du haut pays varois sont donc sensibles à toute action qui concerne ces espaces.

Une action de réhabilitation et d'entretien des espaces agricoles en voie d'abandon dans le Haut Var

La Chambre Départementale d'Agriculture a lancé depuis 1996 une large concertation avec les communes afin de sensibiliser les élus locaux à cette déprise et rechercher de nouveaux modes de valorisation de ces espaces.

Une méthode de travail originale et novatrice a été mise en oeuvre. Elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet d'intérêt collectif visant : (i) une remise en valeur diversifiée des friches dans le cadre de pratiques respectueuses de l'environnement ; et (ii) une sensibilisation et réflexion autour de l'avenir des espaces agricoles du Haut Var.

Les éleveurs, principaux utilisateurs de ces espaces se sont engagés activement dans ce projet. D'autres partenaires : chasseurs, responsables du Parc Naturel Régional, forestiers, écologistes participent à cette réflexion dans le cadre de Comités de Pilotage Communaux.

La réhabilitation des paysages et le maintien de la biodiversité sont les objectifs prioritaires des communes appartenant au parc Naturel Régional du Verdon. Il était donc nécessaire de proposer des modes de gestion durables qui permettent d'atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi le CERPAM a décidé d'engager parallèlement à cette action d'aménagement, une réflexion visant à proposer des nouveaux modes de réhabilitation et de gestion des friches, alternatifs à la remise en culture, en s'appuyant sur : (i) une typologie des friches du Haut Var ; (ii) un diagnostic pluridisciplinaire associant spécialistes de la faune sauvage, phytoécologue et pastoraliste ; et (iii) une analyse des modes de gestion pastoraux pratiqués par les éleveurs, sur ces espaces en voie d'abandon.

Un référentiel sur la gestion écologique des friches par l'élevage

Les friches du Haut Var : Origine, évolution et flore

La friche est un groupement transitoire en dynamique constante. Dans le Haut Var, elle est issue de l'abandon principalement des vignes mais aussi d'oliveraies, de lavandaies et plus rarement des cultures fourragères.

La plupart des parcelles en friche correspondent à des friches récentes dominées par les herbacées : (i) à annuelles (bromes, avoines, coquelicots, luzernes) pour les moins évoluées ; ou (ii) à graminées vivaces (brachypode de phénicies, brome dressé).

Les friches envahies par les espèces ligneuses sont plus rares. Les fruticées sont alors dominées par le genêt cendré, le genévrier commun, le genévrier oxycèdre et le genêt d'Espagne. En lisière des espaces boisés, certaines espèces arborées colonisent ces espaces (pin Sylvestre, pin d'Alep, chêne pubescent ou chêne vert suivant l'altitude et l'exposition).

Valeur écologique actuelle et potentielle des friches du Haut Var

Treize parcelles représentatives des grands types de friches ont été sélectionnées et étudiées par le groupe pluridisciplinaire. L'origine de la friche, sa flore, son environnement, son utilisation en particulier par l'élevage sont pris en compte afin de définir la ou les valeurs actuelles du point de vue écologique, cynégétique ou paysager. Le groupe de travail discute alors de l'intérêt de ces valeurs ou propose des scénarios d'évolution vers d'autres stades plus appropriés. Les pratiques culturales ou pastorales nécessaires au maintien des stades végétaux les plus intéressants sont alors décrits.

Utilisation des friches par les éleveurs du Haut Var

Les friches font partie intégrante du système fourrager des éleveurs Haut Varois. L'importance de leur utilisation varie en fonction des surfaces disponibles localement et de leur répartition dans l'espace par rapport aux autres espaces fourragers.

Les éleveurs évaluent avec précision la valeur pastorale des friches en fonction de la qualité des herbacées présentes (en particulier de l'abondance de légumineuses) et du taux d'embroussaillage de la parcelle. Ils cherchent par différentes pratiques (pâturage en parcs mobiles, garde manuelle serrée, associés ou non au broyage mécanique des arbustifs ou au feu contrôlé d'hiver) à faire évoluer les herbes dites grossières ou "baouque" (brachypode de Phénicie, brome dressé) vers une strate herbacée plus diversifiée dominée par les légumineuses (trèfle blanc, sainfoin, luzernes annuelles, etc.).

Les friches à "baouque" sont utilisées principalement par les brebis vides (vassieu), souvent en association avec des espaces boisés proches ; les friches de meilleure qualité sont plutôt réservées aux brebis à plus forts besoins.

La précarité des accords avec les propriétaires des friches ne permet pas, en général, à l'éleveur d'engager des travaux importants d'amélioration pastorale de ces espaces qui pourraient compléter et accélérer l'action du troupeau.

Proposition de scénarios agro-écologiques de gestion des friches du Haut Var

La confrontation de l'impact des pratiques pastorales actuelles des éleveurs sur les friches et les objectifs de gestion attendus par les gestionnaires nous permettra de proposer des itinéraires techniques qui répondent à l'attente des éleveurs et des gestionnaires de l'espace :

(i) Une faible pression de pâturage ne s'opposera pas à la dynamique spontanée de la friche. Le troupeau exploite la phytomasse pastorale sans perturber l'évolution de la végétation herbacée et ligneuse.

(ii) Par contre, des interventions "plus lourdes" auront un impact plus marqué :

- Celles qui bloquent la dynamique de la friche ; le pâturage contrôlé à forte charge instantanée, la fauche ou le débroussaillage léger.
- Celles qui provoquent "une évolution régressive" (vers un stade plus jeune), labour, débroussaillage fort, feu contrôlé.

Ces itinéraires seront testés et évalués dans le cadre d'un référentiel parcellaire en cours de réalisation. Ce programme de recherche-développement prolonge logiquement le travail engagé depuis plus de 15 ans par le CERPAM qui a permis de définir les conditions d'une contribution de l'élevage à la protection et à la mise en valeur des espaces boisés. De nouvelles pratiques de gestion sylvopastorale ont été mises en oeuvre et développées dans le cadre de contrats agri-environnementaux (règlement CEE 20 78/92 Mesure 2.8).